

# MÉTHODES D'ÉCOUTE, D'ACCOMPAGNEMENT, OUTILS ET PROCÉDURES DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL



Dates à définir



Réalisable en entreprise ou dans nos locaux



Participants  
Min : 2 pers  
Max : 12 pers



Prérequis  
Aucun



Durée : 7h

## LES COMPÉTENCES VISÉES

- Adopter la bonne posture face à un signalement
- Acquérir les compétences relationnelles et sociales pour assurer le rôle de référent
- Mettre en œuvre les outils et procédures de prévention et d'adaptation nécessaires

## PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience
- Evaluation des acquis en fin de formation

## PUBLIC

- Référents harcèlement en entreprise, service RH, membres du CSE, managers...

**BESOINS SPÉCIFIQUES :** Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogiques et/ou matériels), nous vous invitons à nous contacter.

## OBJECTIFS

- Comprendre les éléments caractéristiques d'une situation de harcèlement
- Comprendre et élaborer un baromètre des conflits interpersonnels
- Connaître et concevoir les différentes étapes son d'un signalement et de traitement
- S'approprier la bonne posture d'écoute et d'accompagnement
- Identifier les actions de prévention et leurs intégrations au DUERP

## PROGRAMME

### Identifier les cas de harcèlement

- Connaître les caractéristiques des différents harcèlements moral, discriminatoire et sexuel

### Méthodes d'écoute et d'accompagnement

- Repérer les signaux d'alerte
- Comprendre la posture d'écoute active, la communication non violente et l'intelligence émotionnelle
- Comment orienter la victime. Création d'un outil pour mener des entretiens: simulations de cas de harcèlement moral et de harcèlement sexuel

### Elaborer une procédure de signalement et de traitement face à un cas de harcèlement

- Elaborer un baromètre des conflits interpersonnels avec son niveau de procédure correspondant
- Etablir une charte de harcèlement au travail en décomposant la procédure de signalement et de son traitement

### Les actions de prévention

- Les acteurs internes et externes
- Proposition d' action de prévention primaire; secondaire et tertiaire
- L'intégration au DUERP